

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2024 A 15 H.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de Monsieur Michel Mikolajczak.

Les actionnaires dont les noms sont repris à la liste ci-jointe sont présents ou représentés.

Monsieur le Président désigne Madame Sonia Laschet comme secrétaire et Monsieur Laurent Maes et Madame Anne-Sophie Finocchio comme scrutateurs.

Le Président fait procéder à la signature de la liste des présences.

Le Président dépose sur le bureau la convocation aux actionnaires nominatifs, aux administrateurs, au commissaire ainsi que la publication de la convocation sur le site internet de la société, aux Annexes du Moniteur Belge (Annexes du Moniteur belge n° 2024701321 du 26/04/2024) et dans l'Echo (Echo du 26 avril 2024).

Le Président constate ainsi que la présente assemblée est valablement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 2. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 3. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE
- 4. Comptes annuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2023
- 5. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

#### 1. PRISE DE CONNAISSANCE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée dispense Madame Sonia Laschet de faire lecture intégrale du rapport de gestion du conseil d'administration (joint au présent procès-verbal). Le Conseil fait rapport verbal sur l'activité de la société.

#### 2. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Michel Mikolajczak, membre du Comité de rémunération, commente le rapport de rémunération.

## S.A. MOURY CONSTRUCT

RUE DES ANGLAIS 6A 4430 ANS.



<u>Décision</u>: L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération du conseil d'administration au 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.

Voix Pour: 271.218 voix (100%)

Voix Contre: 0 voix
Abstention: 0 voix

#### 3. RAPPORT DU COMMISSAIRE

L'assemblée a pris connaissance des rapports du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 (joints au présent procès-verbal) et dispense Monsieur Christian Schmetz, représentant de BDO Réviseurs d'Entreprises, d'en faire la lecture intégrale.

#### 4. COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les comptes annuels sociaux et consolidés au 31 décembre 2023 ont été mis à la disposition des actionnaires conformément au Code des Sociétés et associations.

<u>Décisions</u>: L'assemblée générale approuve les comptes annuels à l'unanimité. Ils resteront joints au présent procès-verbal.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'approuver l'affectation suivante du bénéfice à affecter de 11.852.095 € :

- 652.016 € à la réserve pour d'actions propres suite aux opérations de 2023 ce qui porte cette réserve à 1.065.699 €,
- 150.000 à la réserve légale suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2023 afin de respecter les dispositions de l'article 7 :211 du Code des Sociétés et Associations,
- 6.694.068 € de report à nouveau à ajouter au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 13.215.880 € ce qui donne un montant total de 19.909.948 € en bénéfice reporté au 31 décembre 2023 ;
- 4.356.011 € de rémunération du capital, correspondant à un dividende brut de 11 € et à un dividende net de 7,7 €.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 17 juin 2024.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.

Voix Pour: 271.218 voix (100%)

Voix Contre: 0 voix
Abstention: 0 voix

## S.A. MOURY CONSTRUCT

RUE DES ANGLAIS 6A 4430 ANS.



#### 5. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

<u>Décision</u>: Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne pleine et entière décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.

Voix Pour: 271.193 voix (99,99%)

Voix Contre: 25 voix Abstention: 0 voix

<u>Décision</u>: Par vote spécial et séparé, l'assemblée donne également pleine et entière décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée comme suit :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes sont valablement exprimés : 271.218 actions, représentant 67,71% du capital social.

Voix Pour: 271.193 voix (99,99%)

Voix Contre: 25 voix Abstention: 0 voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à ...h...

De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

LA SECRETAIRE LE PRESIDENT LES SCRUTATEURS

# S.A. MOURY CONSTRUCT RUE DES ANGLAIS 6A 4430 ANS.



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2024 LISTE DES ACTIONNAIRES PRESENTS OU REPRESENTES

Noms et domicile	Nombre	Signatures
	d'actions	8
S.A. MOURY FINANCE	198.322	
C.M Spoo,5 2456 LUXEMBOURG	100.022	
représentée par Gilles-Olivier MOURY et Nathalie THUNUS		
G4 Finance SRL	41.771	
Voie de Liège 35, 4053 Chaudfontaine		
Représentée par Gilles-Olivier MOURY		
Anne-Sophie Finocchio	2.079	
Rue de Tohogne 23, 4180 HAMOIR		
Vincent Finocchio	2.080	
Pré Limbor 2, 4180 HAMOIR		
Tamara Hoffman	79	
Rue Bois Lamarche 10, 4870 TROOZ		
Guy Jacquet	20	
Pres a la Cour 18, 4630 SOUMAGNE		
Marc Cordy	2.338	
Boudewijnlaan 95, 8300 Knokke		
Tom Vandenberghe,	10	
Haenhoutstraat 193, 9070 Destelbergen		
Maes Laurent	404	
Vliegpleinkouter, 47, 9030 Gand		
Broadridge Financier Solution Ltd	11.780	
193 Marsh Wall, London, E14 9SG, UK, par procuration		
(Lazard Frères Bank SA)		
par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak		
Euroclear Bank 1, Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles	134	
(Institutional Shareholder Services (ISS) Europe SA)		
par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak		
Citibank Europe Plc	40	
1North Wall Quay Dublin 1 IRELAND		
par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak		
Caceis Bank	12.210	
1-3 Place Valhubeert, 73013 Paris France		
(Indépendance et Expansion)		
par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak		
The Bank of New York Mellon SA	51	
Boulevard Anspachlaan 1 1000 Bruxelles		
par procuration à Consiges représenté par M. Mikolajczak		
TOTAL	271.218	67,71%

LA SECRETAIRE LE PRESIDENT LES SCRUTATEURS